

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIOS GENERALES N° 431 DU JEUDI 07 MAI 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

La Guinée chute dans le classement de RSF

Le président de l'URTELGUI relativise

P.4



Edito à vue d'Aigle

La liberté de la presse en question

Comme les années précédentes, la Journée internationale de la liberté de la presse a été célébrée le 3 mai 2026 aux quatre coins du monde. En Guinée, cette occasion a été mise à profit par le président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Boubacar Yacine Diallo, pour livrer discours devant les professionnels des médias réunis pour la circonstance. Parlant de la dépenalisation des délits de presse, il dira ceci : « La dépenalisation des délits de presse a conduit à l'irresponsabilité de beaucoup de journalistes dans ce pays... »

Journée internationale P.6
de la Liberté de la presse



Ce qu'en pense le SG SPPG-Kindia

Élections du 31 mai P.7



Le FRONDEG reste droit dans ses bottes (Entretien)

Santé P.2



À la rencontre de Hadja Fanta Camara, sage-femme à la retraite après 40 ans de service (entretien)

Fonction publique P.5

Gel provisoire des salaires de 652 agents

Kankan P.2

Lancement de la campagne cotonnière 2026-2027 par la ministre Aminata Kaba

Vie de la nation P.3

Guinée, entre les mirages du « Grand soir » économique et le naufrage de l'éthique associative

Edito à vue d'aigle



La liberté de la presse en question

Comme les années précédentes, la Journée internationale de la liberté de la presse a été célébrée le 3 mai 2026 aux quatre coins du monde. En Guinée, cette occasion a été mise à profit par le président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Boubacar Yacine Diallo, pour livrer discours devant les professionnels des médias réunis pour la circonstance. Parlant de la dépenalisation des délits de presse, il dira ceci : « La dépenalisation des délits de presse a conduit à l'irresponsabilité de beaucoup de journalistes dans ce pays. Parce qu'il dit simplement, je vais commettre des dégâts, je vais prendre de l'argent et j'ai la certitude que je n'irai pas en

prison. Moi je suis un défenseur de la dépenalisation des délits de presse. Mais je dis, à condition que les associations se montrent suffisamment responsables et que vous réussissiez à créer un syndicat fort. Vous n'en avez pas. Un syndicat, c'est celui qui dénonce ce qui ne va pas. Et c'est celui qui reconnaît ce qui va ». Pour lui, la presse guinéenne est libre. « La presse guinéenne, elle est libre. Moi, j'encourage les journalistes à dénoncer ce qui ne va pas, mais avec des preuves. Mais également à rapporter ce qui va. Parce que dans un pays, il y a ce qui va et ce qui ne va pas. Ensuite, de notre expérience, un journaliste n'injurie pas, il ne calomnie pas. Mais un journaliste doit être critique. Il ne doit pas être complaisant avec ce qui ne va pas. Mais il le fait dans la plus grande responsabilité » Pour les détracteurs du régime, la liberté de la presse est loin d'être une réalité en Guinée. Ils évoquent entre autres la fermeture de médias critiques, les suspensions à répétition de journalistes ou d'organes de presse, la disparition d'un journaliste. Ce qui expliquerait à leurs yeux, le recul de la Guinée dans le dernier classement de Reporters sans Frontières. Par contre, pour les partisans du régime, depuis l'avènement au pouvoir de Mamadi Doumbouya, il a été posé des actes allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie et de travail des journalistes : nomination de nombreux journalistes et communicants. Parmi eux, l'on peut citer notamment : Moussa Moïse Sylla (actuel ministre de la Culture), Thierno Mamadou Bah (Conseiller du président de la transition), Adèle Camara (cheffe de cabinet au ministère de la Communication, de l'Economie numérique et de l'Innovation) ; Souleymane Thianguel Bah (secrétaire général au ministère de la Communication, de l'Economie numérique et de l'Innovation). Sans oublier la mise à disposition des maisons de la presse et leurs équipements aussi bien à Conakry qu'aux capitales régionales (Kindia, Labé, Kankan, N'zérékoré) ; l'augmentation du montant de la subvention annuelle accordée aux médias.

Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



Vie de la nation

Guinée, entre les mirages du « Grand soir »

économique et le naufrage de l'éthique associative

La semaine du 30 avril au 7 mai 2026 s'inscrit dans une temporalité singulière pour la Guinée. Alors que le pays s'apprête à franchir le cap des élections législatives et communales de mai, l'air de Conakry est saturé d'un mélange d'espoir infrastructurel et de relents de scandales qui n'en finissent plus de souiller le quatrième pouvoir.



L'Affaire AGEPI : Le Miroir d'une Crise de Valeurs

Le dossier de l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI) a franchi cette semaine un seuil critique. L'audience du 29 avril devant le Tribunal de Première Instance de Kaloum a agi comme un révélateur chimique sur les zones d'ombre de notre paysage médiatique. Ce que l'on découvre derrière le rideau de fumée du « congrès » contesté du 16 janvier, c'est une véritable stratégie de siège.

Le refus systématique de passation de service entre l'équipe sortante d'Aminata Camara et le bureau légitimement élu de Mamadou Aliou Diakité n'est plus une simple résistance administrative : c'est une prise d'otage financière. Au cœur de la tourmente, un chèque de 100 millions de GNF de la Direction Générale des Élections (DGE). L'urgence judiciaire n'est plus seulement de dire le droit, mais

d'empêcher que l'argent de la démocratie ne serve à financer l'imposture.

Le Barreau à l'Épreuve du Conflit d'Intérêts

Cette semaine a également vu monter une interrogation lancinante au sein de la famille judiciaire : comment accepter l'ubiquité d'un conseil, Maître Salifou Béavogui, plaidant simultanément pour le payeur (la DGE) et la bénéficiaire contestée (Aminata Camara) ? Le Barreau de Guinée est désormais face à ses responsabilités. Dans une nation qui se veut en refondation, la confusion des rôles est le premier pas vers la corruption des institutions. Si le droit devient un outil de manigance au lieu d'être un rempart de justice, c'est tout l'édifice de la Transition qui vacille.

Économie : Le Paradoxe du Béton et du Vide

Sur le plan macroéconomique, la Guinée vit un paradoxe saisissant. Le Premier ministre continue de vanter les mérites du plan « Simandou 2040 », promettant une prospérité sans précédent. Certes, les nouveaux ponts de Conakry facilitent la circulation, mais ils mènent vers des institutions dont les caisses sont parfois gérées comme des comptes personnels.

L'opinion publique ne s'y trompe

pas : à quoi bon construire des autoroutes si les associations professionnelles, censées guider le citoyen, sont embourbées dans des procédures de détournement de fonds ? Le dossier en « stand-by » au TPI de Kaloum pour détournement contre l'ancienne équipe de l'AGEPI est un signal d'alarme : la reddition de comptes ne doit pas être un slogan, mais une réalité implacable.

Conclusion : L'Heure de la Clarification

À l'aube de ce mois de mai décisif, la Guinée doit choisir son camp. Soit elle valide la politique du fait accompli, du « copier-coller » institutionnel et de la captation des rentes par des clans aux abois. Soit elle consacre enfin la légitimité des urnes et la rigueur de la gestion.

Le clan Aminata-Soumah, en s'accrochant aux privilèges d'hier, ne combat pas seulement un nouveau bureau ; il combat l'avenir de la presse indépendante. Il est temps que la justice transforme ses « stand-by » en décisions fermes. Car, en fin de compte, l'histoire ne retiendra pas ceux qui ont intercepté des chèques, mais ceux qui ont servi l'intérêt général avec intégrité.

Kéfina Diakité

Kankan

Lancement de la campagne cotonnière 2026-2027 par la ministre Aminata Kaba

Le samedi 02 mai 2026, la campagne cotonnière 2026-2027 a été officiellement lancée par la ministre Aminata Kaba, dans la localité de Bakanla, relevant de la sous-préfecture de Karifamoriah (préfecture de Kankan).

Cette cérémonie de lancement s'inscrit dans une dynamique de reconquête d'une culture jadis, emblématique de la Haute Guinée. Les représentants des producteurs de coton de Guinée, ont répondu présent à ce rendez-vous stratégique. La ministre de l'Agriculture, Aminata Kaba, a effectué le déplacement aux côtés de l'ancien ministre de la Santé, Oumar Diouhé Bah. Dans son intervention, elle a insisté sur la dimension, à la fois, historique et économique du coton, pour la région de Kankan et, au-delà, pour l'ensemble du pays. Et de rappeler que cette culture a longtemps constitué un pilier de l'économie locale,

structurant des milliers d'emplois et assurant des revenus à de nombreuses familles. A l'en croire, relancer la filière coton, c'est aussi raviver une mémoire collective et redonner à cette spéculation agricole, toute sa place dans le développement national. La ministre Aminata Kaba a affiché clairement les ambitions du gouvernement : repositionner la Guinée parmi les grands producteurs africains de coton. Elle a ainsi évoqué une volonté de hisser le pays au niveau de certaines références sous-régionales comme le Mali, le Burkina Faso ou encore le Bénin, tout en inscrivant cette relance dans une vision globale de transformation agricole. Cette orientation s'intègre notamment dans les priorités stratégiques

définies par les autorités, à travers les programmes de développement en cours, qui accordent une place centrale à l'agriculture comme levier de croissance, de diversification économique et de création d'emplois. Comme il fallait s'y attendre, les producteurs n'ont pas caché leur satisfaction, face aux efforts engagés ces dernières années. Ils ont spécifiquement salué les appuis techniques et institutionnels, tout en appelant à leur renforcement pour garantir des résultats durables. Dans son intervention, le gouverneur de Kankan, le colonel Aly Badara Camara, a plaidé pour un accompagnement accru des producteurs, en matière d'intrants, d'équipements et d'encadrement technique, afin d'améliorer les rendements et consolider toute la chaîne de valeur. Pour beaucoup d'observateurs, la Guinée, à travers cette relance, annonce le retour progressif du coton dans son paysage agricole.

Kaba Kankoula

INTERVIEW

Santé

À la rencontre de Hadja Fanta Camara, sage-femme à la retraite après 40 ans de service

Le 05 mai de chaque année est célébrée la Journée internationale des sages-femmes. Cette journée met en lumière ces femmes de l'ombre dont le travail est indispensable dans les hôpitaux et centres de santé. Cette année, elle est célébrée sous le thème : « Un million de sages-femmes de plus ». Votre hebdomadaire est allé à la rencontre de Hadja Fanta Camara, une sage-femme à la retraite dont l'amour pour la profession passe avant tout.



L'Aigleinfos : Que vous inspire la Journée internationale des sages-femmes ?

Hadja Fanta Camara : Cette journée me dit beaucoup de choses. Ça me montre l'importance de la sage-femme au niveau mondial.

Nous, sages-femmes, nous sommes la cheville ouvrière d'une maternité. La sage-femme sauve deux vies. Donc, dès que la femme sent qu'elle a une aménorrhée, qu'elle a un arrêt des règles, elle vient chez la sage-femme.

À partir de ce jour jusqu'à l'accouchement, c'est toi qui dois suivre la femme. Tu suis la santé maternelle et la santé de l'enfant néonatal.

Donc, vous voyez qu'on a un grand rôle à jouer. Quand c'est compliqué, on se fait aider par des médecins.

L'Aigleinfos : Ce métier noble, comme on le dit, mais on dirait que ça passe inaperçu dans les centres de santé. Est-ce que vous avez cette impression ?

Hadja Fanta Camara : Non, nous avons notre place dans les centres de santé. Il y a les sages-femmes dans les services de CPN, la prise en charge de la femme en grossesse. Nous avons des sages-femmes au niveau des soins. Nous ne sommes pas anodines dans les centres de santé.

L'Aigleinfos : Parlons de vous. Qu'est-ce qui vous a poussée à

embrasser ce métier ?

Hadja Fanta Camara : Merci de me poser cette question qui me rappelle beaucoup de choses. Je peux dire que je suis issue d'une famille de médecins. Le grand frère de mon papa était le premier médecin africain.

Il a fait William Ponty à Dakar. Après, il est venu en Guinée. Il était médecin-chef de l'hôpital de Kissidougou.

J'ai grandi avec ce dernier. Quand je le voyais dans sa blouse avec ce stéthoscope, ça m'a enchantée. Après, mon père aussi était laborantin.

Un jour, il me demande : ma fille, qu'est-ce que tu veux faire ? Je lui dis que je veux être sage-femme.

Il me dit que c'est très bien. Mon oncle aussi, le médecin, m'a demandé. J'étais en sixième année.

Ce jour-là, je me rappelle encore. Il me dit : qu'est-ce que tu veux faire ? Je lui dis que je veux être sage-femme. Il m'a dit : je t'emmènerai à l'école de sages-femmes de Dakar pour étudier.

Donc, toute jeune, j'ai aimé être sage-femme. C'est un rêve d'enfant qui a été une réalité.

L'Aigleinfos : Vous avez fait combien d'années de carrière dans ce métier ?

Hadja Fanta Camara : J'ai fait presque 40 ans de service.

La première fois que je devais aller à la retraite, j'ai été retenue pour cinq ans.

J'ai fait ça. Après, on a augmenté jusqu'en 2019, je suis partie maintenant à la retraite.

L'Aigleinfos : Que pensez-vous du comportement de certaines sages-femmes dans les centres de santé, tel que récemment à Mamou où une professionnelle de santé a refusé d'assister une femme qui était sur le point d'accoucher ?

Hadja Fanta Camara : J'ai vu ça sur les réseaux sociaux. Ça m'a beaucoup touchée.

Ce n'est pas pour ça qu'on a opté d'être sage-femme. Notre métier est un sacerdoce. Quand tu dis que tu veux être sage-femme, il faut l'assumer.

À n'importe quelle heure de la nuit, quand tu es de garde, tu ne dois même pas dormir. Dès qu'on toque à la porte, tu ouvres. Tu vois l'état de la femme, tu t'occupes d'elle.

Je suis vraiment désolée. Le DPS a pris des dispositions. Elle sera sanctionnée. Ce n'est pas normal.

L'Aigleinfos : Le thème de cette année dit qu'« un million de sages-femmes de plus ». Ce qui veut dire, selon l'OMS, qu'il y a encore un besoin criard de sages-femmes, surtout dans les zones reculées. Quel commentaire en faites-vous ?

Hadja Fanta Camara : Il n'y a pas assez de sages-femmes. Et en plus, nous ici, toutes les sages-femmes sont à Conakry.

À l'intérieur, celles qui y vont le plus souvent, ce sont des stagiaires, des bénévoles. Tout ça, là, freine ce qui est arrivé à Soya. Si c'était une titulaire affectée par le ministère de la Santé, elle ne pouvait pas faire

ça.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'à votre avis, vous voyez un amour chez les dames que vous coachez ?

Hadja Fanta Camara : Ça dépend. Vous savez, je ne peux pas lire dans la pensée des autres.

L'Aigleinfos : Quel est votre conseil pour les femmes qui pratiquent cette profession et celles qui aimeraient un jour être sages-femmes ?

Hadja Fanta Camara : Je leur conseille d'aimer le métier. Quand tu as l'amour d'un métier, tu l'exécutes sans contraintes, sans problème d'argent, rien.

Sauver la femme enceinte et aussi l'enfant, tu auras sauvé deux vies. Quand tu as cet amour-là, tu le feras très bien et ce sera un bon travail.

Je leur conseille de ne pas prendre ce métier de sage-femme pour seulement dire : « Là-bas, on va avoir de l'argent ». Même sans l'argent, j'aime ce métier.

L'Aigleinfos : Est-ce que le travail des sages-femmes s'arrête après l'accouchement ?

Hadja Fanta Camara : Ce n'est pas seulement l'accouchement. Nous avons beaucoup de choses. L'enfant, par exemple, dès la naissance jusqu'à 40 jours le plus souvent, la sage-femme suit le petit. C'est la sage-femme qui dit à la femme : va à la pédiatrie ou bien va voir tel médecin à la pédiatrie.

L'Aigleinfos : Merci à vous Hadja Fanta Camara, sage-femme à la retraite !

Hadja Fanta Camara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Suite du procès du 28 septembre 2009

Le témoignage à charge de Mamady Soumaoro contre Bienvenu Lamah

Le lundi 04 mai 2026, le deuxième volet du procès des événements du 28 septembre 2009 a repris au tribunal criminel de Dixinn, délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry.

A cette occasion, Mamady Soumaoro, principal témoin du parquet, a fait un témoignage à charge contre Bienvenu Lamah. Lors de sa déposition, il a laissé entendre que ce colonel de gendarmerie ne pouvait affirmer être étranger dans l'affaire du camp de Kaleyah.

A en croire Soumaoro, il aurait été détenu au camp de Kaleyah sur instruction du colonel Bienvenu Lamah. À l'époque, a-t-il affirmé, nul ne pouvait sortir de ce camp sans

son pick-up en compagnie d'autres véhicules, et parmi eux il y avait des blessés», accuse Mamady Soumaoro.

« Tout ce que Bienvenu Lamah a dit ici rien n'est la vérité. Il n'a qu'à dire la vérité. Je ne suis pas mort, je vis encore, ce n'est pas de la vérité. Tout ce que je suis en train de déclarer ici c'est sous contrôle de l'armée guinéenne, ils sont en train d'écouter. Bienvenu Lamah après 2 semaines de formation, il a commencé lui-même à sacrifier un être humain là-bas. Il y a un de nos



que ce dernier en soit informé. Il est allé jusqu'à préciser avoir été arrêté alors que Colonel Bienvenu Lamah était arrêté sur sa terrasse, puis transféré à Conakry, où il aurait subi des actes de torture au niveau des « 32 escaliers », et avoir passé plusieurs jours sans manger.

« Le jour du 28 septembre, le colonel Bienvenu Lamah n'était pas au camp de Kaleyah il n'est revenu que 2 jours après le 28 septembre, dans

promotionnaires, de la compagnie Titanic, il l'ont laissé dormir la nuit et enlever tout son sexe. On a entendu les échos la nuit, ce qu'ils ont fait avant le matin. Mais avant le jour le gars a été enterré. Donc entre nous, on se connaît. Donc le matin les rumeurs ont commencé qu'ils ont sacrifié quelqu'un, c'est le sacrifice du camp », a-t-il ajouté.

Kaba Kankoula

Sénégal

Bassirou Diomaye Faye joue l'apaisement dans le conflit qui l'oppose à Ousmane Sonko

Lors d'une rencontre au palais présidentiel avec des membres du bureau politique du parti au pouvoir dans la soirée du mardi 18 novembre, le chef de l'État a tenu des propos visant à mettre fin aux rumeurs de distanciation avec son Premier ministre. Qui a, de son côté, repris son poste et participé au conseil des ministres de ce mercredi, après s'être absenté pour quelques jours de repos.

S'agit-il des premiers signes de dégel dans le conflit qui oppose le président Bassirou Diomaye Faye à son Premier ministre Ousmane Sonko au Sénégal ? Au plus haut sommet de l'État, l'ambiance semble quoi qu'il en soit se réchauffer : après quelques jours de repos, le chef du gouvernement a en effet repris son poste et participé au conseil des ministres de ce mercredi 19 novembre qualifié de « détendu et inspirant » par le ministre de l'Éducation Moustapha Guirassy, rapporte notre correspondante à Dakar, Juliette Dubois.

L'impression de désescalade entre les deux têtes de l'exécutif paraît d'autant plus pertinente qu'elle était déjà d'actualité la veille. À la suite d'une rencontre au palais présidentiel entre Bassirou Diomaye Faye et des membres du bureau politique du Pastef, le parti au pouvoir, dans la soirée du mardi 18 novembre, la formation a jugé la réunion « fraternelle et constructive », selon notre correspondante à Dakar, Léa-Lisa Westerhoff. Sortant de son silence sur la crise politique en cours et tenant des propos d'apaisement, le président a voulu en profiter pour mettre fin aux rumeurs de distanciation avec son Premier ministre, selon plusieurs cadres présents.

Si l'entrevue n'a donné lieu à aucun communiqué officiel, quelques déclarations du chef de l'État ont toutefois filtré dans la presse.

Insistant sur la solidité de sa relation avec Ousmane Sonko, celui-ci a d'abord déclaré qu'il « ne [lui] ferai[t] jamais de mal », ajoutant : « Et je sais qu'il ne me fera jamais de mal » non plus. Puis, il a aussi réaffirmé son engagement politique, balayant toute

Proche d'Ousmane Sonko, Aïda Mbodj est donc bien remplacée par celle qui avait coordonné sa campagne électorale en 2024, Aminata Touré.

Quant à la question cruciale de sa candidature à la prochaine présidentielle, le chef de l'État a



éventualité d'une rupture au sein du Pastef - « Je reste dans le parti », a-t-il dit -, soulignant aussi au passage le fait qu'il n'avait jamais interrompu le contact avec son Premier ministre.

Décrispation en vue ?

En ce qui concerne l'origine de la discorde en revanche - le choix de la personnalité pour diriger la coalition Diomaye président -, Bassirou Diomaye Faye refuse de faire machine arrière. Comme il l'avait déjà dit en conseil des ministres, celui-ci a confirmé être à l'origine de cette décision et y tenir.

subtilement botté en touche, affirmant qu'il ne savait pas s'il « serai[t] encore vivant en 2029 ».

Ces déclarations suffiront-elles à décrisper la majorité présidentielle et le bon fonctionnement du tandem aux manettes du Sénégal, ainsi qu'à rassurer une base militante inquiète ? La coalition au pouvoir a en tout cas enregistré 180 nouvelles demandes d'adhésions ces derniers jours, comme autant de soutiens.

RFI

La Guinée chute dans le classement de RSF

Le président de l'URTELGUI relativise

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée chaque 3 mai, Reporters sans frontières (RSF) dresse un constat alarmant : la liberté d'informer connaît une dégradation inquiétante en Guinée.

Les données publiées en 2026 illustrent clairement cette tendance. En l'espace de deux ans, le pays a enregistré un recul significatif, passant du 78e rang en 2024 au 103e en 2025, avant de chuter à la 111e place en 2026.



Selon RSF, cette baisse s'explique par la multiplication des entraves à l'exercice du journalisme, notamment les censures arbitraires, le brouillage de signaux, le blocage de médias indépendants et les pressions constantes sur les professionnels de l'information.

Dans ce contexte, la Haute Autorité de la communication (HAC), censée

garantir la régulation du secteur, est de plus en plus critiquée. Elle est perçue par certains acteurs comme un relais des autorités de la transition, accusée de sanctionner les voix critiques et de restreindre le pluralisme médiatique.

Les journalistes qui tentent de préserver leur indépendance s'exposent à des intimidations, des

suspensions, voire à des poursuites arbitraires. Certains sont contraints au silence ou à l'exil. L'enlèvement du père du journaliste Babila Keïta, porté disparu depuis plusieurs mois en raison des prises de position de son fils, illustre ce climat de tension.

Réagissant à ce classement, le président de l'Union des Radios et Télévisions Libres de Guinée

(URTELGUI), Aboubacar Camara, estime que cet indicateur ne saurait, à lui seul, améliorer les conditions de vie des journalistes.

« J'ai vu le classement. Vous savez, j'ai vu qu'on a perdu 8 points. Mais il faut comprendre, c'est un couteau à double tranchant.

Il faut le comprendre ainsi. Vous savez, RSF, Reporters sans frontières, parle justement de l'exercice du métier de journaliste, c'est-à-dire dans le pays, du 3 mai de l'année précédente à l'année en cours. Vous comprenez, cela dure une année, donc on évalue, on essaie de voir ce qui a été fait en termes de respect des droits des journalistes dans l'exercice de leur métier.

C'est pourquoi, justement, l'appel que le Président de la transition a lancé à l'endroit des journalistes au respect de l'éthique et de la déontologie, parce que nous sommes dans un monde hyperconnecté, hyper sensible actuellement. Donc, quand il y a plus de violations, par exemple, de l'éthique et de la déontologie d'un journaliste, vous savez, en matière de violations, nous appelons les journalistes, surtout la jeune génération, à avoir cette conscience et à comprendre qu'il y a un autre rôle aujourd'hui. Le premier rôle, c'est de faire en sorte que la Guinée puisse émerger, se développer. La

Guinée puisse surtout avoir la paix, parce que sans la paix, on ne pourrait pas voir l'exemple du Mali aujourd'hui.

Nos confrères, nous sommes en contact, mais à cause de la situation sécuritaire précaire qui prévaut dans ce pays, c'est très difficile pour les journalistes de faire leur travail. Et je ne vais pas vous dire, vous suivez certains reportages. Il faut que les journalistes comprennent : ce n'est pas le classement, par exemple, de RSF, qui fera que la liberté de la presse ou les conditions de vie et de gestion des journalistes en Guinée peuvent changer.

Ce n'est pas le classement. Ça dépendra de notre capacité, à l'interne, de nous adapter et de faire, justement, de notre pays un pays émergent, un pays de développement et surtout de nous imposer comme étant des acteurs sincères, des acteurs incontournables en termes de développement dans le pays », a-t-il déclaré.

Face à cette situation préoccupante, plusieurs voix appellent à une prise de conscience collective. La liberté de la presse, pilier essentiel de toute démocratie, demeure un enjeu majeur en Guinée, où les défis restent nombreux pour garantir une information libre, pluraliste et indépendante.

Samuel Demba. D

RDC

La proposition de loi sur l'organisation de référendum, porte ouverte sur une révision de la Constitution?

En République démocratique du Congo (RDC), une proposition de loi sur l'organisation de référendum est en cours d'examen à l'Assemblée nationale. Le texte a été jugé recevable, mais l'opposition crie au danger : elle y voit une porte ouverte sur une révision de la Constitution que Félix Tshisekedi ne peut pas toucher par la voie ordinaire. Pourquoi ce texte inquiète autant ?

Ce que craint l'opposition de RDC est précis : ce texte pourrait ouvrir une brèche dans l'article 220 de la

ce qu'il a sanctuarisé dans l'article 220, voire de l'enrichir. Et le texte prévoit un chemin bien précis, signalent certains opposants. L'article 87 dispose, par exemple, qu'en cas, je cite, de « dysfonctionnement majeur », le président de la République peut convoquer des experts pour juger si ces règles constitutionnelles sont encore adaptées.

Méfiance Pour l'opposition, la méfiance ne porte pas seulement sur le texte. Elle porte aussi sur ceux qui vont



Constitution. Cet article interdit de toucher à la durée et au nombre des mandats présidentiels. Pour les opposants, c'est la ligne rouge. L'initiateur du texte, le député Ngondankoy, répond sans détour : « La rigidité de la Constitution ne signifie pas l'éternité de ses dispositions ». Qui ajoute : « Aucune génération ne peut enchaîner une autre par ses lois. » Revenir sur ce qui a été sanctuarisé Ce mécanisme, poursuit-il, permettrait au peuple de revenir sur

l'examiner. Et c'est là qu'un nom revient : André Mbata, secrétaire permanent de la coalition au pouvoir. Le mois dernier, il lançait une large consultation sur une révision constitutionnelle.

Il se trouve qu'André Mbata est également président de la commission politique de l'Assemblée nationale, celle-là même chargée d'examiner ce texte.?

RFI

Politique en Côte d'Ivoire

Pour Nadiany Bamba, seul Laurent Gbagbo incarne le socialisme

Ce mois de mai coïncide avec la célébration de l'avènement du multipartisme en Côte d'Ivoire. Un événement que revendique la gauche ivoirienne, mais qui est célébré de manière éclatée, à l'image de l'effritement des partis de gauche : le MGC de Simone Ehiwet, ex-Gbagbo, le FPI dirigé par Pascal Affi N'Guessan, le Cojep de Charles Blé Goudé ou encore le PPA-CI, de Laurent Gbagbo.

Dans un tel contexte, Nadiany Bamba, l'épouse de l'ancien président s'interroge dans une tribune sur l'unité de la gauche publiée hier. Verbatim.

Nadiany « Nady » Bamba prend sa plume en tant que « citoyenne », « militante de base depuis 1999 ». L'ancienne journaliste part d'un constat : en Côte d'Ivoire, les citoyens ne sont pas portés par des affiliations idéologiques, trop abstraites, selon elle, mais plutôt par des personnalités, qui ont marqué l'histoire du pays.

« La gauche, c'est Laurent Gbagbo »

« Pour moi, écrit-elle, celui qui incarne le socialisme, donc la gauche, c'est le président Laurent Gbagbo ». « Nady » Bamba s'interroge sur les motivations des anciens partisans de Laurent Gbagbo qui s'identifient à lui : « Appeler à leur retour en qualité d'égal de la figure historique (...), c'est là où le bât blesse », déplore-t-elle.

Mais la gauche est confrontée à des contradictions internes importantes », reconnaît Mme Bamba. À l'image de la scission du Front Populaire Ivoirien : c'est une « séparation émotionnelle », plus

qu'idéologique, dit-elle. « Nady » Bamba vise la posture adoptée par l'ancien Premier ministre, Pascal Affi N'Guessan lorsque Gbagbo était à La Haye,

entend clarifier un positionnement : « Laurent Gbagbo, c'est la gauche ivoirienne. La gauche ivoirienne, c'est Laurent



devant la CPI.

« Son histoire continue » Elle évoque notamment ses échanges avec Ahoua Don Mello. Candidat malheureux à la présidentielle d'octobre 2025, Ahoua Don Mello a été exclu du parti il y a quelques mois, pour s'être présenté comme une « candidature de précaution » suite au rejet du dossier de Laurent Gbagbo.

En prenant la parole, à une semaine du Congrès ordinaire du PPA-CI, « Nady » Bamba

Gbagbo, insiste-t-elle. Et ce n'est pas fini, son histoire continue ».

RFI

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Fonction publique

Gel provisoire des salaires de 652 agents

Dans le cadre de l'assainissement et de la fiabilisation du Fichier Unique de Gestion Administrative et de la Solde (FUGAS), le Ministre de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction publique a annoncé le gel provisoire des salaires de 652 agents.

Faya François Bourouno indique qu'une série de contrôles a permis d'identifier six cent cinquante-deux (652) agents publics présentant des situations administratives irrégulières. L'on apprend que ces irrégularités concernent notamment des anomalies liées aux informations de résidence.

« Les intéressés (agents concernés) recevront des messages à cet effet. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de renforcer la transparence, la fiabilité du fichier de la Fonction publique ainsi que la qualité de la gestion des ressources humaines de l'État », précise-t-il.

Le Ministre de la Modernisation de



l'Administration et la Fonction Publique annonce par ailleurs qu'une commission de vérification est mise en place auprès du Directeur général de la Fonction publique. Ladite commission aura pour mission de : examiner individuellement les situations concernées ; procéder aux contrôles nécessaires et, le cas échéant ; permettre la régularisation des dossiers conformes.

Les agents concernés sont invités alors à se rapprocher de leur chef de division des ressources humaines et à fournir, avant le 05 mai 2026, l'ensemble des pièces justificatives utiles à la vérification de leur situation administrative.

« Dans l'attente de la

finalisation de ces vérifications, et afin de préserver l'intégrité du système, les traitements salariaux des agents concernés font l'objet d'une suspension provisoire et auront la mention "Anomalie Vérification" figurant sur les bulletins de paie. Cette suspension est une mesure conservatoire prévue par les textes de Lois en vigueur », indique le Ministre Bourouno.

Kaba Kankoula



Moyen-Orient

Avec la visite d'Abbas Araghchi en Chine, Pékin renforce son rôle dans les négociations

Le ministre iranien des Affaires étrangères est, ce 6 mai 2026, à Pékin, pour des discussions qui porteront sur la situation au Moyen-Orient. Une rencontre qui atteste du rôle important de Pékin dans les négociations irano-américaines.

Si le Pakistan est le médiateur central et a accueilli les négociations, la Chine montre chaque jour un peu plus son implication. Le chef de la diplomatie chinoise s'est entretenu une vingtaine de fois avec des représentants des pays du Golfe.

nouvelles actions de représailles, parce que, récemment, entre les Emirats arabes unis et l'Iran, il y a aussi eu une nouvelle montée des tensions.

« La population chinoise suit de très près cette guerre » Pour le chercheur, après la visite



« La Chine va essayer de persuader l'Iran d'être plus réaliste et active lors des prochaines étapes de négociations, indique Ding Long, professeur à l'Institut d'études sur le Moyen-Orient de l'Université d'études internationales de Shanghai, au micro de Nicolas Rocca du service international de RFI. Je pense que l'Iran cherche surtout à informer la diplomatie chinoise sur la situation des négociations entre l'Iran et les États-Unis, ainsi que sur les récents développements concernant le détroit d'Ormuz. » Dans le même temps, l'Iran espère que Pékin va également pousser l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis à ne pas engager de

d'Abbas Araghchi à Moscou la semaine dernière, Téhéran cherche à montrer aux États-Unis que le pays n'est pas isolé. Et pour la Chine, plus grand importateur de pétrole brut de la planète, agir sur ce dossier semble nécessaire : « Cette guerre a un impact très profond, sur les pays touchés, sur l'approvisionnement énergétique mondial, les prix de l'énergie, ainsi que sur les chaînes industrielles et d'approvisionnement ; l'impact est extrêmement fort. C'est pourquoi l'opinion publique en Chine, la population chinoise, suit de très près cette guerre. »

RFI

Mali

Le chef de la junte, Assimi Goïta, nouveau ministre de la Défense après la mort de Sadio Camara

Le général Assimi Goïta, chef de la junte malienne qui dirige la Transition, cumule désormais ses fonctions avec celle de ministre de la Défense, selon un décret lu lundi 4 mai sur la télévision publique ORTM. Il remplace, à la tête de ce ministère stratégique, le général Sadio Camara, tué lors de l'attaque de sa résidence de Kati, fief des militaires, le 25 avril. Pour le seconder, il a également nommé un ministre délégué.

Le général Assimi Goïta avait déjà les titres de président de la Transition, chef de l'État, chef suprême des armées ; depuis ce lundi 4 mai, il est désormais aussi ministre de la Défense. Dans le courant de la journée, un flash spécial de la très officielle télévision nationale a en effet annoncé qu'il prenait en main le ministère dirigé, jusqu'au 25 avril, par le général Sadio Camara, tué lors de l'attaque

troupes un message tel que « Je prends les choses en main pour m'occuper de vous », le maintien de l'unité de l'institution militaire étant l'une de ses préoccupations. Reste aussi très certainement sa volonté de reprendre l'initiative face aux nombreux défis à relever, à commencer par le blocus décrété par les jihadistes du Jnim autour de Bamako ou la prise de la ville de Kidal, dans le nord du Mali, par

fonctions, le président de la Transition malienne a par ailleurs nommé un ministre délégué à la Défense en la personne du général Oumar Diarra qui occupait jusque là le poste de chef d'état-major des armées.

Si Assimi Goïta est issu des forces spéciales, ce dernier a, lui, fait ses classes dans l'armée de terre. Dans le passé, il a notamment été commandant de la zone militaire de



de sa résidence dans la ville garnison de Kati.

Avec cette décision, Assimi Goïta cherche probablement d'abord à renforcer son autorité sur l'armée alors que les dernières attaques contre plusieurs localités maliennes ont été commentées jusqu'au sein de la grande muette... Mais sans doute entend-t-il aussi lancer à ses

l'alliance des rebelles du FLA et des jihadistes. Enfin, la possibilité que lui offre ce poste de devenir l'interlocuteur privilégié des Russes comme l'était jusqu'à présent Sadio Camara n'est peut-être pas à négliger non plus.

Le général Oumar Diarra nommé ministre délégué Pour l'assister dans ses nouvelles

Tombouctou, dans le nord, et chef d'état-major de l'armée de terre. De nouvelles nominations au sein de l'armée malienne sont également attendues, ne serait-ce que pour remplacer le général Oumar Diarra à la tête de l'état-major.

RFI

Affaire Soriba Soumah

Charles Wright demande la comparution d'un cadre de la présidence

À l'audience du lundi 4 mai 2026, la chambre de jugement a examiné l'affaire opposant le ministère public à Soriba Soumah, directeur général du Centre national de formation sociale appliquée de Jean Paul II, poursuivi pour des faits qualifiés de détournement présumé de deniers publics, corruption d'agents publics, faux et usage de faux en écritures publiques, enrichissement illicite et complicité.

La procédure engagée devant la Cour de répression des infractions économiques et financières

réquisitions du ministère public tendant à la comparution de plusieurs personnalités citées

formellement contesté l'ensemble des faits mis à sa charge, soutenant n'avoir commis aucune



connaît un nouveau dans le dossier. développement avec les

À la barre, le prévenu a

irrégularité dans la gestion des ressources allouées à

l'établissement. Il lui est néanmoins reproché, selon l'acte de poursuite, d'avoir procédé, entre 2022 et 2026, à des opérations de détournement de fonds dont le quantum reste à déterminer.

Dans ses déclarations, le mis en cause a indiqué avoir été nommé par décret en date du 21 janvier 2022 à la tête de l'établissement, qu'il affirme avoir trouvé dans un état de délabrement avancé. Il soutient avoir engagé, dans ce cadre, un programme de réhabilitation ayant permis notamment l'équipement de deux blocs opératoires, la climatisation des salles et la dotation du personnel en matériels.

Au cours des débats, le procureur spécial près la CRIEF, Alphonse Charles Wright, a rappelé le principe d'impartialité qui gouverne la procédure pénale, déclarant :

« Je suis là pour éviter des erreurs judiciaires, pour ne pas qu'un innocent soit condamné, pour que votre honneur soit lavé. Aidez-moi à comprendre ». Dans le cadre de la manifestation de la vérité, le ministère public a sollicité, sur le fondement des pouvoirs d'instruction de la juridiction de jugement, la comparution en

qualité de témoins de Charlotte Daffé, actuelle conseillère à la présidence de la République chargée des questions de femmes et d'action sociale, ainsi que de l'ancien directeur général du Budget et de l'ex-directrice du Trésor, tous cités dans la procédure.

« Si la ministre Charlotte Daffé doit venir ici, elle viendra. Nous demandons la comparution de l'ancienne directrice du Trésor et de la ministre Charlotte Daffé pour la manifestation de la vérité », a requis le procureur spécial.

La juridiction a statué sur les exceptions soulevées par la défense, notamment la demande de mise en liberté provisoire introduite au bénéfice de Soriba Soumah et de son coprévenu Ibrahim Traoré. Ladite demande a été rejetée, la cour estimant que les conditions légales de remise en liberté n'étaient pas réunies à ce stade de la procédure.

L'affaire a été renvoyée au 11 mai 2026 pour la poursuite des débats, conformément aux dispositions du Code de procédure pénale relatives à la continuité des audiences et à l'administration de la preuve.

Samuel Demba. D

Musique pastorale guinéenne

Les confidences de l'artiste Alphadjo Dara

Dans une interview accordée à Africaguinee.com, l'artiste guinéen Alphadjo Dara revient sur son parcours atypique, marqué par une éducation religieuse stricte, le rejet familial et des débuts difficiles. De la découverte de la guitare à Dakar à son succès avec l'album « Ko Weliwarata », il évoque sans détour les épreuves, les polémiques, son exil en Europe et son engagement pour la préservation de la musique pastorale guinéenne.



À la question de savoir comment il a débuté sa carrière musicale, Alphadjo Dara a répondu : « Cela n'a pas été facile, parce que je viens d'une famille très religieuse. Je ne suis pas issu d'une famille de griots. J'ai découvert la musique grâce à un ami à Dakar, où je suis né. Pour la petite histoire, j'ai fait l'école coranique auprès de mon père à Dakar. Il était très attaché à moi et ne m'a pas permis de fréquenter l'école française.

Mon ami étudiait le Coran avec moi auprès de mon père, mais lui fréquentait aussi l'école classique. Dans son établissement, il y avait une école où l'on apprenait le solfège. Par curiosité, je lui ai demandé de me montrer ce qu'il apprenait. Il a sorti sa guitare et me l'a fait découvrir. Cela m'a profondément marqué. Et cela a été facile pour moi d'apprendre. J'ai appris la guitare avec lui, et c'est cet amour de la guitare qui m'a conduit vers la musique.

Quand la famille l'a appris, j'ai été rejeté. Imaginez dans notre société, le fils d'un grand enseignant coranique, qui se lance dans la musique : ce n'était

pas accepté. Mon père et la famille n'étaient pas d'accord. Vous savez, j'avais déjà la connaissance coranique et j'enseignais le Coran. Donc, laisser cet enseignement pour faire de la musique, pour lui, c'était un inacceptable.

Mais je me suis finalement consacré à la musique, ce qui a créé des tensions. Mon père m'avait chassé et, pour éviter les conflits, j'ai dû quitter la maison pendant trois à quatre mois. Ensuite, grâce aux conseils de l'entourage et par la volonté de Dieu, je suis revenu dans la famille. Mon père a fini par me bénir, tout en me recommandant la prudence. »

Comment se porte aujourd'hui sa carrière ? Alphadjo Dara répond : « Je peux dire, alhamdulillah, ça va. Tout ce que je possède aujourd'hui vient de la musique : ma famille, mes constructions, mes véhicules, mon succès. La musique m'a beaucoup apporté. Ce que Dieu m'a donné me suffit. Je suis à mon neuvième album. Le morceau qui m'a donné le plus de succès, c'est celui intitulé : « Ko Weliwarata », qui signifie « la douceur ne tue pas ». C'est d'ailleurs mon identité. Ce morceau est sorti en 2000. On y retrouve notamment les titres comme « Djiké », « Mobhé é Faalemoun », « Touma », « Doy Doy » et « Allah yo Gongga Wawou fenandé ».

Synthèse de Mamadou Oury

Journée internationale de la Liberté de la presse

Ce qu'en pense le SG SPPG-Kindia

La Journée internationale de la liberté de la presse a été célébrée le 3 mai dernier. À Kindia, le constat dressé par le secrétaire général de l'antenne régionale du Syndicat des professionnels de la presse de Guinée est sombre. Pour Aboubacar Wayé Touré, il ne s'agit pas d'une journée de fête, mais plutôt d'un moment d'interpellation des autorités pour la libération des journalistes détenus ou portés disparus.

À Kindia, l'antenne régionale du Syndicat des professionnels de la presse de Guinée, a fait part de ses inquiétudes par rapport au climat qui prévaut dans le monde des médias. « D'abord, c'est un hommage à tous les hommes de médias de Guinée et du monde entier à l'occasion de cette journée. Mais en ce qui concerne la situation en Guinée, elle reste préoccupante. Comme les années précédentes, nous nous posons énormément de questions et nous ne sommes pas satisfaits de l'état actuel des

Guinée », a confié Aboubacar Wayé Touré.

Le secrétaire général du SPPG-Kindia est ensuite revenu sur la situation de plusieurs journalistes. « Le tableau reste sombre dans notre pays. Les cas d'enlèvement et d'agression continuent, notamment à l'encontre des hommes de médias. Le SPPG n'a cessé de dénoncer ces faits. Ce 3 mai est donc une occasion supplémentaire pour interpellier les autorités afin qu'elles œuvrent à la libération de nos

élucidés. Pour nous, cette date n'est pas une fête, mais une journée d'interpellation », a-t-il martelé.

Pour lui, les journalistes de Kindia s'efforcent de respecter le code d'éthique et de déontologie. « Ce n'est pas pour lancer des fleurs aux journalistes de Kindia, mais presque toutes les missions qui passent ici saluent la qualité du travail abattu. Je les félicite, car malgré des conditions difficiles, ils restent attachés aux principes du métier. J'en appelle



choses. Selon le classement de Reporters sans frontières, la Guinée a perdu 8 places cette année, ce qui traduit une dégradation de la situation. Cela nous interpelle et nous amène à interpellier à notre tour l'État, notre collaborateur direct, afin qu'il revoie la situation de la liberté de la presse et des professionnels des médias en

confrères. Nous avons entendu certaines déclarations officielles évoquant des efforts, mais nous attendons des résultats concrets. Prenons le cas de Marwane : cela fait plus de deux ans qu'il a disparu en plein cœur de Conakry, enlevé selon plusieurs sources par des hommes en uniforme. D'autres cas restent également non

également aux patrons de médias à œuvrer pour la signature de contrats de travail et à offrir des salaires décentes aux journalistes et techniciens qui fournissent un travail énorme au quotidien dans les radios, télévisions et sites d'information », a-t-il soutenu.

Mamadou Oury

INTERVIEW

Élections du 31 mai

Le FRONDEG reste droit dans ses bottes

Le Front Démocratique de Guinée refuse de participer au double scrutin législatif et communal du 31 mai 2026. Le parti d'Abdoulaye Yéro Baldé dénonce des violations et le rejet de ses candidatures, sans notification des motifs.

Malgré des divergences internes, le bureau exécutif reste ferme. Dans un entretien accordé à notre rédaction, le secrétaire général du FRONDEG a réaffirmé le retrait définitif des mandats. Selon Aboubacar Sidiki Kaba, le parti ne peut s'associer à une élection dont la phase préparatoire est « émaillée » de contestations.



L'Aigleinfos : La Directrice générale des élections vous a répondu via une conférence de presse suite aux critiques que vous avez portées contre son institution. Comment avez-vous suivi sa sortie médiatique ?

Aboubacar Sidiki Kaba : Il faut rappeler que la directrice générale des élections, qui est l'autorité indépendante chargée de l'organisation des élections en Guinée, est tombée dans le ridicule en organisant cette conférence de presse. À partir du moment où le parti, en tant qu'institution, s'est adressé à une

institution qu'elle a considérée comme impartiale dans le processus, et que sa conférence de presse porte davantage sur des débats de personnes que sur les griefs formulés, cela remet en cause, à notre point de vue, son autorité. La posture d'arrogance et surtout de mépris qu'elle a adoptée ne crée pas la confiance entre les acteurs impliqués dans un processus aussi sérieux que les élections dans un pays.

L'Aigleinfos : Lors du tirage au sort, quelqu'un s'est présenté comme représentant du FRONDEG à la HAC. Avait-il été

envoyé par le parti ?

Aboubacar Sidiki Kaba : Lorsque vous parlez de représentant du FRONDEG, pour être représentant d'un parti à une instance aussi importante, il faut être dûment mandaté. Il y a une flopée de velléités en cours pour vouloir, bien évidemment, mettre le parti dos au mur. Est-ce que vous avez vérifié le mandat qui lui permettait de représenter le parti ? C'est cela le problème. Peut-être qu'il n'y est pas allé au nom du parti.

Nous sommes formels : le parti s'est retiré de façon définitive du

processus électoral du 31 mai. Cette décision a été actée et prise en compte par l'ensemble des structures et des cadres. Les candidats que nous avons présentés sont alignés derrière la position du parti et celle du président Abdoulaye Yéro Baldé.

L'Aigleinfos : L'une des raisons évoquées pour le rejet de vos candidatures serait le paiement de la caution. Elle affirme d'ailleurs que vous, ainsi que la BL, avez bénéficié de sa largesse ?

Aboubacar Sidiki Kaba : Ce qui est problématique, c'est qu'il faut se baser soit sur la loi, soit sur la volonté. La directrice n'est pas la direction générale des élections. Ce n'est pas parce qu'elle ne veut pas quelque chose que, même si la loi l'impose, elle ne l'appliquerait pas.

Il y a un aspect juridique, mais aussi politique, puisqu'elle a évoqué le non-paiement de la caution pour justifier le rejet de plusieurs candidatures. Je précise que certaines de nos candidatures ont été acceptées dans plusieurs circonscriptions où aucune caution n'a été payée. Quelle est donc la règle ? Nous avons des preuves.

Dans plusieurs circonscriptions également, une même tête de liste du FRONDEG se retrouve aussi tête de liste de la GMD. Il s'agit de la même personne, avec des dates de naissance différentes. L'intéressé lui-même s'en est plaint, affirmant qu'ils ont simplement voulu jouer le jeu.

L'Aigleinfos : Le FRONDEG ne regrette-t-il pas aujourd'hui cette décision ?

Aboubacar Sidiki Kaba : Nous voulons représenter un peuple, et ce peuple mérite un certain respect dans sa représentativité.

Au regard de la configuration actuelle, où vous voyez d'anciens ministres de la transition sur des listes nationales, des présidents de délégations spéciales fortement ancrés dans les quartiers, il revient à chacun de juger s'il est opportun pour un parti sérieux de participer à un tel jeu.

Oui, c'est une position clairement prise et entièrement assumée. Nous ne participons pas aux élections.

L'Aigleinfos : Vous étiez bien partis pour être la deuxième force politique du pays. Qu'allez-vous faire désormais ?

Aboubacar Sidiki Kaba : Nous allons nous repositionner. Cinq ans dans la vie d'une nation, c'est assez court pour abandonner le terrain politique.

L'Aigleinfos : Abdoulaye Kourouma, président du RRD, estime que c'est l'une des plus mauvaises décisions du FRONDEG. Le comprenez-vous ?

Aboubacar Sidiki Kaba : C'est un vieux de la politique guinéenne. Mais je ne souhaite pas commenter. Il est libre de juger cette décision bonne ou mauvaise. Le parti est composé de cadres réfléchis, d'intellectuels aguerris et de conseillers qui ont pris la responsabilité de mûrir cette décision de ne pas participer aux élections. Chacun est libre de penser ce qu'il veut.

L'Aigleinfos : Merci à vous, Monsieur Aboubacar Sidiki Kaba.

Aboubacar Sidiki Kaba : C'est moi qui vous remercie.

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

CAN 2027

Le calendrier des éliminatoires et les dates de la compétition publiés par la CAF

Le 2 mai dernier, la Confédération africaine de football (CAF), l'instance dirigeante du football continental, a publié le calendrier des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2027. Une édition qui sera co-organisée par trois pays, à savoir le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

La CAF indique qu'à l'issue du tour préliminaire, le chemin vers l'Afrique de l'Est se poursuivra avec le tirage au sort des éliminatoires de la TotalEnergies CAF CAN PAMOJA 2027, prévu le 19 mai 2026.

Au total, 48 équipes, y compris les trois pays coorganisateurs, prendront part aux éliminatoires. Ce tirage déterminera les différentes voies de qualification vers la phase finale de la compétition.

Les éliminatoires se dérouleront lors de trois fenêtres internationales FIFA, selon le calendrier suivant :

Journées 1 et 2 : du 21 septembre au 6 octobre 2026

Journées 3 et 4 : du 9 au 17 novembre 2026

Journées 5 et 6 : du 22 au 30 mars 2027

« Les 48 équipes seront réparties en 12 groupes de quatre équipes. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase finale », explique la CAF.

L'instance souligne également que la TotalEnergies CAF CAN PAMOJA 2027 marquera le

retour de la compétition en Afrique de l'Est pour la première

fois depuis 1976, année où l'Éthiopie avait accueilli la CAN.

« Cette édition s'inscrira dans la

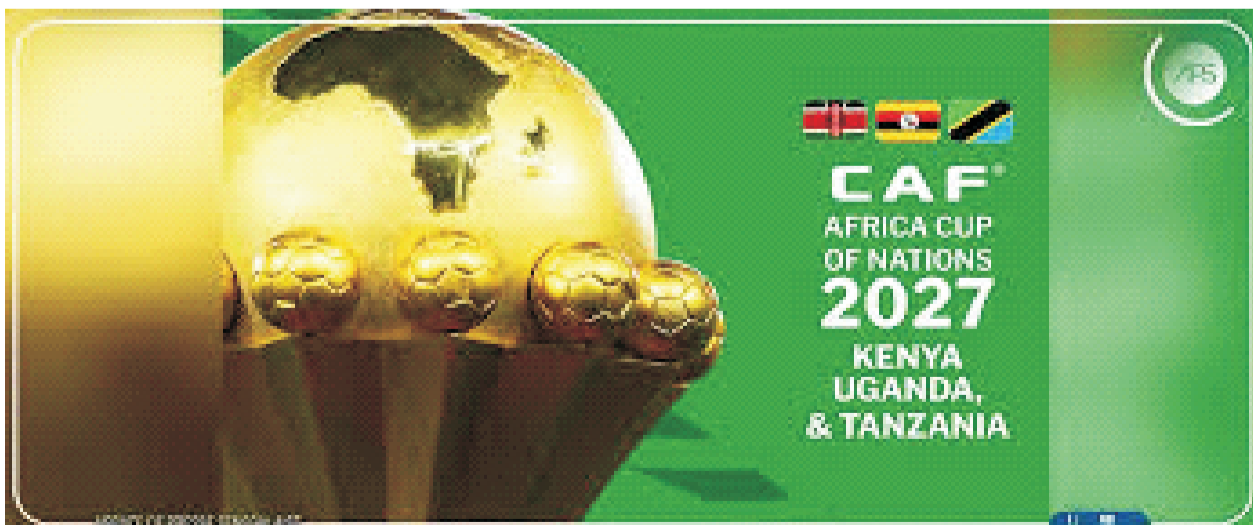
notamment la TotalEnergies CAF CAN Côte d'Ivoire 2023 et la TotalEnergies CAF CAN

record, une croissance significative des partenariats ainsi que des audiences mondiales en forte progression, illustrant la compétitivité et la popularité du football africain sur la scène internationale », a indiqué la CAF.

Par ailleurs, la Confédération africaine de football a également annoncé les dates officielles de la compétition. Selon l'institution dirigée par Patrice Motsepe, le match d'ouverture se disputera le samedi 19 juin 2027, tandis que la finale est prévue le samedi 17 juillet 2027,

r a p p o r t e l e s i t e Africaguinee.com.

Une synthèse de Mamadou Oury



continuité du succès des précédentes compétitions,

Maroc 2025, qui ont enregistré des recettes commerciales

record, une croissance significative des partenariats ainsi que des audiences mondiales en forte progression, illustrant la compétitivité et la popularité du football africain sur la scène internationale », a indiqué la CAF.

Retrait du processus électoral

Keamou Bogola Haba lance un appel au FRONDEG

Dans une interview accordée à *Africaguinee.com*, l'ancien ministre des Sports, Keamou Bogola Haba, candidat aux législatives du 31 mai, invité le FRONDEG d'Abdoulaye Yéro Baldé à revenir sa décision de retrait du processus électoral en cours.

Réagissant à la décision du FRONDEG de se retirer des élections du 31 mai prochain, Keamou Bogola Haba dira ceci : « Il y a deux aspects dans votre question. Le premier concerne les irrégularités évoquées. Je ne suis pas habilité à les juger, dans la mesure où nous ne sommes pas organisateurs du processus. Ce que je peux dire, en revanche, c'est que cela a également été difficile pour nous, notamment en ce qui concerne la constitution des dossiers. Certains dossiers étaient incomplets dans les délais impartis. À cela s'ajoutent les exigences liées à la parité, qui restent des critères complexes en matière d'alternance. Il y a également la question de la caution à verser, ainsi que les délais à respecter. Autant de contraintes qui ont pesé sur l'ensemble des acteurs politiques. Je pense



donc que les difficultés que nous avons rencontrées à la base ont également concerné nos amis de l'opposition.

Mais est-ce suffisant pour justifier une décision de retrait, au risque de priver les électeurs de leur droit d'éligibilité ? Je ne le pense pas. C'est pourquoi nous appelons ces partis et leurs leaders à revenir sur leur

décision. D'autant plus que c'est la même Direction générale des élections qui avait organisé la présidentielle de décembre 2025. Ils y ont participé jusqu'au bout et, même s'ils ont par la suite formulé des griefs, ils ont reconnu la qualité du processus. Ce sont les mêmes acteurs aujourd'hui. Je pense qu'il est important de faire

confiance à cette institution, mais aussi à la justice. D'ailleurs, plusieurs partis ont obtenu gain de cause devant la Cour suprême, y compris le FRONDEG, si ma mémoire est bonne.

Concernant la liste nationale, il y avait initialement, je crois, 21 partis validés par la Direction générale des élections (DGE). Par la suite, sept formations ont obtenu gain de cause et ont été rétablies dans leurs droits de participer au scrutin. De la même manière, les juridictions ont donné raison à plusieurs partis politiques. Dans certaines communes, comme Ratoma, des décisions ont été rendues en faveur de candidats, parfois au détriment d'alliés qui avaient introduit des recours. À ce stade du processus, il est aussi de notre responsabilité, en tant que leaders politiques, d'accompagner nos bases. Ces militants et sympathisants nous ont soutenus lors de l'élection présidentielle. Il est donc normal, en retour, de les accompagner dans le cadre des élections locales.

Le président du Front démocratique de Guinée, qui était lui-même candidat à la présidentielle, a bénéficié du soutien des populations. Il lui revient donc, à son tour,

d'accompagner ceux qui sont engagés dans les élections de proximité. C'est pourquoi il est parfois difficile de prendre des décisions centralisées imposant une ligne uniforme à tous les candidats. Contrairement à la présidentielle, les élections locales sont des scrutins de proximité, ancrés dans les réalités de terrain.

Dans ce contexte, demander à des militants ou à des candidats, engagés dans leurs communes respectives, de se retirer ou de ne pas concourir peut apparaître à la fois difficile et contradictoire, d'autant plus qu'ils sont souvent en compétition avec d'autres acteurs locaux issus des mêmes communautés.

C'est pour toutes ces raisons que nous encourageons le FRONDEG à revenir sur sa décision. Comme lors de l'élection présidentielle, la politique ne se fait pas pour soi seul, mais pour les populations. Revenir sur une position n'est ni une honte, ni un aveu de faiblesse. Nous devons, ensemble, œuvrer à l'amélioration du processus électoral, d'ici à la proclamation des résultats. »

Synthèse de Kaba Kankoula

Préparatifs des élections du 31 mai

Le Directeur préfectoral des élections de Kindia se veut rassurant

Le samedi 02 mai, le Directeur préfectoral des élections (DPE) de Kindia était face à la presse pour s'exprimer sur l'état des préparatifs des élections communales et législatives dans la préfecture.



Mamadou Savané, qui se veut rassurant par rapport à ces préparatifs, a prévu de réunir l'ensemble des candidats afin d'élaborer un chronogramme harmonisé de campagne dans les 11 circonscriptions électorales de Kindia.

Objectif : éviter que des listes de candidats ne se retrouvent au même endroit au même moment, une situation susceptible de provoquer des tensions. « Avant le lancement officiel de la campagne électorale pour la députation, nous

comptons réunir les candidats pour élaborer un chronogramme de campagne. Cela permettra d'éviter que deux listes se croisent au même moment et au même endroit, ce qui pourrait causer des problèmes. Nous allons

définir le programme, préciser les comportements à adopter, ainsi que les messages à privilégier ou à éviter. Les secrétaires généraux des communes devraient également être impliqués pour indiquer les emplacements réservés aux affiches, afin d'éviter toute superposition entre candidats. Le code électoral encadre clairement ces dispositions pour garantir la paix et la quiétude autour de ces élections. », a confié le DPE à *Mediaguinee.com*.

Et d'apporter des précisions sur les listes enregistrées dans la préfecture. « Pour la députation, nous avons reçu trois listes de candidature. Aucune n'a été rejetée : elles ont toutes été validées par la commission compétente, puis confirmées par la Cour suprême. Pour les élections communales, six listes ont été reçues dans la commune urbaine, dont quatre validées. À Damakania, deux listes ont été déposées, une seule a été validée. À Linsan, sur quatre listes déposées, deux ont été retenues... Les listes invalidées ont introduit des recours devant le tribunal de première instance de

Kindia. Sur cinq recours, une liste, celle du Frondeg a été réintégrée à Linsan. Les autres ont été rejetées, soit pour des irrégularités de forme, soit de fond. À ce jour, quatre listes étaient en lice, mais le Frondeg s'est retiré. Il reste donc trois listes en compétition : la GMD, Kindia d'abord et Kania Yigui. », a-t-il indiqué.

À propos des accusations de manque de transparence soulevées dans certaines localités, Mamadou Savané a précisé : « À Kindia, aucune plainte de ce genre n'a été enregistrée. Certaines réserves ont été exprimées ailleurs, mais ici, tout se passe bien. Le processus est conduit de manière inclusive avec tous les candidats. La Direction générale des élections veille à ce que toutes les étapes soient transparentes et participatives. Certes, comme dans toute élection, il peut y avoir de petites difficultés, mais il n'y aura pas de problèmes majeurs. Je tiens à rassurer l'opinion. »

Kaba Kankoula